



Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2022

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le lundi 15 août 2022 à compter de 20 h 00 à la salle du Conseil au 7, chemin du Vide et à laquelle sont présents monsieur Denis Paquin, maire et messieurs les conseillers suivants :

Michel Vézina, conseiller au poste # 1
Johanne Lacourse, conseillère au poste # 3
Marcel Boulay, conseiller au poste # 4
Lise Dufour, conseillère au poste # 5
Nicolas Beaulne, conseiller au poste # 6

Est absente : Isabelle Sévigny, conseillère au poste # 2

Les membres présents formant quorum sous la présidence du maire.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

Le maire, M. Denis Paquin, procède à l'ouverture de la séance à 20 heures et invite les conseillères et conseillers à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

Résolution numéro 22-08-201

1 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Mme Lise Dufour, appuyée par Mme Johanne Lacourse, il est **résolu** que l'ordre du jour soit et est approuvé tel que présenté.

1 Ouverture de la séance et approbation de l'ordre du jour

2 Greffe

2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 juillet 2022, pour approbation (doc)

3 Période de questions no 1 réservée au public

4 Gestion financière et administrative

4.1 Comptes et salaires, pour approbation (doc)

4.2 Groupe Scouts Vallée-des-Monts – Demande d'utilisation du centre communautaire année 2022-2023, pour approbation (doc)

4.3 SPCA – Demande de prêt de 6 bacs roulants pour la Marche des 4 pattes de la SPCA Montérégie, pour approbation (doc)

4.4 Formation pour les membres du CCU et les élus, pour approbation (doc)

4.5 Directive de changement no. E01 dans le projet de réaménagement du bureau municipal, pour approbation (doc)

4.6 Autorisation à la directrice générale à accepter les directives de changement nécessaires au projet de réaménagement du bureau municipal, pour approbation

5 Sécurité publique

5.1 Entente relative à la fourniture de services en matière de gestion du Service de sécurité incendie avec la Ville de Marieville, pour approbation (doc)

5.2 Remplacement du système d'alarme intrusion de la caserne de pompier, pour approbation (doc)

6 Transport– Voirie locale

6.1 Autorisation à la directrice générale à accepter les directives de changement nécessaires au projet d'ajout d'un poste de pompage et d'un bassin de rétention des eaux pluviales de la rue Réjean, pour approbation

7 Hygiène du milieu et cours d'eau

Procès-verbal de la séance ordinaire du 15 août 2022

7.1 Dépôt du bilan de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable pour l'année 2021 approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, pour information (doc)

7.2 Entériner l'inscription de M. Gabriel Marquis pour la formation en eau potable, pour approbation (doc)

8 Santé et bien-être

9 Aménagement, urbanisme et développement

9.1 Adoption du Règlement numéro 553-22 sur la démolition d'immeubles, pour approbation (doc)

10 Loisirs et culture

11 Correspondances

12 Période de questions no 2 réservée au public

13 Clôture de la séance

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 22-08-202

2.1 Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 11 juillet 2022

Sur proposition de Mme Lise Dufour, appuyée par M. Marcel Boulay, il est **résolu** que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 11 juillet 2022 soit et est adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

3 Période de questions no 1 réservée au public

Une période de question réservée au public s'est tenue à ce moment-ci.

Résolution numéro 22-08-203

4.1 Approbation des comptes et salaires

Sur proposition de M. Marcel Boulay, appuyée par M. Michel Vézina, il est **résolu** que les comptes et salaires suivants soient et sont approuvés et que la directrice générale soit autorisée à les payer et qu'un certificat de disponibilité a été émis à ces fins :

Fournisseurs : 405 442.40 \$

Salaires : 70 220.19 \$

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 22-08-204

4.2 Groupe Scouts Vallée-des-Monts – Demande d'utilisation du centre communautaire année 2022-2023

Sur proposition de Mme Johanne Lacourse, appuyée par Mme Lise Dufour, il est **résolu** de permettre à la troupe aventuriers du groupe de Scouts Vallée-des-Monts, l'accès au local du sous-sol du Centre communautaire Charles-D'Auteuil, et ce, tous les jeudis entre 18h et 21h à compter du mois de septembre 2022 à la mi-juin 2023.

Il est également **résolu** de leur permettre l'utilisation de la salle numéro 1 du centre communautaire gratuitement une fois durant la période pour une activité spéciale selon les modalités des locations de la salle.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 22-08-205

4.3 SPCA – Demande de prêt de 6 bacs roulants pour la Marche des 4 pattes de la SPCA Montérégie

Sur proposition de M. Nicolas Beaulne, appuyée par M. Marcel Boulay, il est **résolu** de prêter à la SPCA Montérégie, trois bacs roulants bruns ainsi que trois bacs roulants bleus pour la Marche des quatre pattes qui a lieu le dimanche 11 septembre 2022.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 22-08-206

4.4 Formation pour les membres du CCU et les élus

Sur proposition de Mme Johanne Lacourse, appuyée M. Nicolas Beaulne il est **résolu** d'inscrire les membres du comité consultatif d'urbanisme, les membres du Conseil intéressés à la formation ainsi que Mme Jannick Grégoire, responsable de l'urbanisme, à la formation sur le rôle du CCU offerte par la Fédération québécoise des municipalités, au coût d'inscription d'environ 300 \$ chacun taxes applicables incluses, d'affecter ce montant au budget 2022 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 22-08-207

4.5 Directive de changement no. E01 Rév.1 dans le projet de réaménagement du bureau municipal

Considérant que l'installation du panneau électrique au bureau municipal nécessite le remplacement d'un répartiteur et autre aménagement afin de libérer l'espace nécessaire;

En conséquence, il est proposé par M. Michel Vézina, appuyé par M. Nicolas Beaulne et résolu d'accepter la directive de changement E01 Rév.1 au coût de 2 171,34 \$ taxes applicables incluses, dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 22-08-208

4.6 Autorisation à la directrice générale à accepter les directives de changement urgentes et nécessaires au projet de réaménagement du bureau municipal

Sur proposition de M. Marcel Boulay, appuyée par Mme Lise Dufour, il est **résolu** d'autoriser Mme Pierrette Gendron, directrice générale et greffière-trésorière, à accepter des directives de changement urgentes et nécessaires au projet de réaménagement du bureau municipal, pour un maximum de 10 000 \$ chacune, et que ces directives de changement soient déposées à la séance suivante du Conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 22-08-209

5.1 *Entente relative à la fourniture de services en matière de gestion du Service de sécurité incendie avec la Ville de Marieville*

Considérant que l'Entente relative à la fourniture de services en matière de gestion du Service de sécurité incendie avec la Ville de Marieville se termine au mois d'août 2022;

Considérant qu'une étude de regroupement du service de la sécurité incendie de Sainte-Angèle-de-Monnoir avec la Ville de Marieville est en cours présentement;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Michel Vézina, appuyé par Mme Johanne Lacourse, et **résolu** d'accepter l'Entente relative à la fourniture de services en matière de gestion du Service de sécurité incendie de la Ville de Marieville, lequel document fait partie intégrante de la présente résolution comme s'il était au long reproduit.

Il est également **résolu** d'autoriser M. Denis Paquin, maire et Mme Pierrette Gendron, directrice générale à signer tous les documents relatifs à cette entente.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 22-08-210

5.2 Remplacement du système d'alarme intrusion à la caserne incendie

Sur proposition de M. Nicolas Beaulne, appuyée par M. Michel Vézina, il est **résolu** de mandater Alarme Procom pour le remplacement du système d'alarme intrusion à la caserne incendie au coût de 2 052,30 \$ taxes applicables incluses, d'affecter ce montant au budget 2022 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 22-08-211

6.1 Autorisation à la directrice générale à accepter les directives de changement urgentes et nécessaires au projet d'ajout d'un poste de pompage et d'un bassin de rétention des eaux pluviales de la rue Réjean

Sur proposition de M. Michel Vézina, appuyée par M. Marcel Boulay, il est **résolu** d'autoriser Mme Pierrette Gendron, directrice générale et greffière-trésorière, à accepter des directives de changement urgentes et nécessaires au projet d'ajout d'un poste de pompage et d'un bassin de rétention des eaux pluviales de la rue Réjean, pour un maximum de 10 000 \$ chacune, et que ces directives de changement soient déposées à la séance suivante du Conseil municipal.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

7.1 Dépôt du Bilan de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable pour l'année 2021 approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et greffière-trésorière, dépose le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2021 approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH).

Résolution numéro 22-08-212

7.2 Entériner l'inscription de M. Gabriel Marquis pour la formation en eau potable

Sur proposition de M. Marcel Boulay, appuyée par M. Michel Vézina, il est **résolu** d'entériner l'inscription de M. Gabriel Marquis à la qualification OTUFD-ND-ORD en eau potable du cegep Saint-Laurent au coût de 3 403,26 \$ taxes applicables incluses, d'affecter ce montant au budget 2022 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 22-08-213

9.1 Adoption du Règlement numéro 553-22 sur la démolition d'immeubles

Sur proposition de M. Michel Vézina, appuyée par Mme Johanne Lacourse, il est **résolu** d'adopter le *Règlement numéro 553-22 sur la démolition d'immeubles*.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

11 Correspondances

Les correspondances énumérées dans la liste transmise aux élus aux fins de la présente séance ne font l'objet d'aucune délibération.

12 Période de questions no. 2 réservée au public

Une période de question réservée au public s'est tenue à ce moment-ci.

Résolution numéro 22-08-214

13 Clôture de la séance

Sur proposition de M. Marcel Boulay, appuyée par Mme Johanne Lacourse, il est **résolu** que la séance soit levée à 20 h 35.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

(Original signé)
Le maire

(Original signé)
La directrice générale et
greffière-trésorière